



SAINTES
CONSERVATOIRE
MUSIQUE ET DANSE



NOTE D'INFORMATIONS - MUSIQUE **ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026**

Le dossier est à compléter en ligne au plus tard :

Dimanche 13 juillet 2025 pour les réinscriptions

Mercredi 27 août 2025 pour les pré-inscriptions

*Pour information : fermeture du secrétariat au public du 14 juillet au 17 août 2025
Permanence uniquement par mail et téléphone sur cette période*

 **Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

Ceux remis hors délai seront mis en liste d'attente et validés uniquement en fonction des places disponibles.



Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

14 place de l'Abbaye

17100 SAINTES

(2ème étage de l'Abbaye-aux-Dames)

Tel : 05 46 92 50 80

Mail : conservatoire@ville-saintes.fr





SOMMAIRE

Préambule	3
Informations générales	5
- Processus d'inscription	5
- Modalités pédagogiques	5
- Présentation des cursus	6
- Horaires aménagés (CHAM)	8
- Locations d'instruments	8
Informations Formation Musicale	9
- Présentation du cursus musical	9
- Les « Récréa »	9
- Cycle 2	10
- Cycle 3	11
- Cours Ados-Adultes	11
Emploi du temps FM	12
Emploi du temps Pratiques collectives	15
APEC	16
Tarifs	18

**Veillez noter que les informations du Conservatoire seront principalement communiquées par mail.
Merci de prévenir aussitôt le Conservatoire en cas de changement d'adresse mail.**

👉 Période d'activité :

- Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire ; les vacances débutent après les cours du samedi.
- **Date de début des cours :** Mercredi 10 septembre 2025
- **Date de fin des cours :** Mardi 23 juin 2026 après les cours ; la dernière semaine sera consacrée aux répétitions pour les élèves participants au spectacle Bisannuel (dernier week-end de Juin)

👉 Modalités d'inscription :

Les inscriptions définitives en classes d'éveil (musique ou danse), en parcours découverte, en formation musicale (à partir du cycle 1.3) et en cursus danse se font dans la limite des places disponibles, selon zone géographique (Saintes et communes conventionnées prioritaires) et ordre d'arrivée des dossiers.

Pour les classes instrumentales, toute nouvelle demande fera l'objet d'une convocation à un entretien d'orientation début septembre. La validation de l'inscription se fera uniquement après cette rencontre avec le(s) professeur(s).

👉 Bonnes pratiques :

L'attention, l'assiduité et la présence des élèves sont exigées tout au long de l'année à l'ensemble des cours et examens jalonnant leur parcours, **mais aussi aux différents projets.**

Les élèves sont tenus de participer à l'ensemble des manifestations publiques du Conservatoire de musique pour lesquelles leur participation a été requise.

Toute absence devra être justifiée auprès du secrétariat et anticipée chaque fois que possible.

Un travail personnel régulier est indispensable. Un système de suivi est mis en place par chacun des professeurs afin que les parents soient informés régulièrement. Les professeurs se tiennent à leur disposition sur rendez-vous si besoin.

La présence en auditeur à des concerts, auditions ou spectacles du Conservatoire et de nos partenaires culturels **enrichit la culture des élèves et fait ainsi partie de leur formation** en développant leur esprit critique, leur motivation et leur connaissance du répertoire.

Un **espace famille sur la plateforme DUONET** est accessible pour tous les élèves inscrits définitivement. Il permet aux familles de suivre la scolarité (emploi du temps, bulletins, absences, examens, évènements et réinscription) et leur facturation. Un **espace élève** peut être mis en place à partir de la 6^{ème}.

L'inscription au conservatoire est un **engagement sur l'année** scolaire. Toute **démission** doit être formulée par écrit auprès du secrétariat. Toutefois, la **facturation** annuelle sera due dans son **intégralité** (excepté en cas de déménagement hors zone et pour raisons médicales sur justificatif).

👉 Réunions de rentrée :

FORMATION MUSICALE	Récréàvents	1 ^{er} cours ouvert aux parents pour expliquer le fonctionnement de l'année
	Récréàclaviers	1 ^{er} cours ouvert aux parents pour expliquer le fonctionnement de l'année
	Récréàcordes	1 ^{ère} année : 1 ^{er} cours ouvert aux parents (20 premières minutes) 2 ^{ème} année : 1 ^{er} cours ouvert aux parents (10 dernières minutes)
	FM cycle 1.3	Cours ouverts la 1 ^{ère} semaine
	FM cycles 2 et 3	Cours ouverts la 1 ^{ère} semaine pour les nouveaux élèves

BOIS	Clarinette	Mardi 9 septembre à 18h00 – Salle Atelier Choral (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Flûte traversière	Mercredi 10 septembre à 18h30 – Pôle Saint-Exupéry Salle B1
	Hautbois	Lundi 8 septembre Nouveaux élèves de 18h00 à 18h30 / Déjà inscrits de 18h30 à 19h30 Salle FM1 (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Saxophone	Nouveaux élèves : lundi 8 septembre à 18h Salle FM2 (3 ^{ème} étage de l'Abbaye) Déjà inscrits : mercredi 17 septembre à 19h Salle FM3 (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
CLAVIERS	Orgue-Clavecin	Lundi 8 septembre de 18h00 à 19h00 – Pôle Saint-Exupéry B2
	Piano (Elise Bachour)	Mardi 16 septembre à 18h – Salle 2 (2 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Piano (Sylvie Hugon)	Samedi 13 septembre de 11h00 à 12h00 Salle Atelier Choral (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Piano (Sabine Labussière)	Lundi 8 septembre à 18h pour les nouveaux élèves Salle Rouge (3 ^{ème} étage de l'Abbaye) 1 ^{er} cours ouvert pour les élèves déjà inscrits
	Piano (Rémy Martin)	Mercredi 10 septembre à 18h30 pour les nouveaux élèves Salle 1 (2 ^{ème} étage de l'Abbaye) 1 ^{er} cours ouvert pour les élèves déjà inscrits
CORDES	Alto	Lundi 8 septembre Nouveaux élèves de 18h30 à 19h00 / Déjà inscrits 19h00 à 20h00 Salle Atelier Choral (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Violon	Vendredi 5 septembre Déjà inscrits à 18h15 / Nouveaux élèves à 19h15 Salle Atelier Choral (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Violoncelle	Mardi 9 septembre Nouveaux élèves et cycle 1 : 18h – 18h30 Élèves de cycle 2 : 18h30 – 19h Salle FM1 (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Guitare	Lundi 8 septembre Nouveaux élèves de 18h00 à 18h30 / Déjà inscrits de 18h30 à 19h00 Salle FM3 (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
CUIVRES & PERCUSSIONS	Cor	Mardi 23 septembre à 18h30 – 19h30 Salle Atelier Choral (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Percussions	Professeur en cours de recrutement Date de réunion à définir ultérieurement
	Trombone	Mercredi 10 septembre à 18h30 – Pôle Saint-Exupéry B2
	Trompette	Vendredi 3 octobre de 18h à 19h – Pôle Saint-Exupéry B1
PRATIQUES COLLECTIVES	Chant Lyrique	Mercredi 10 septembre à 18h30 – Espace Béatrix (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)
	Chœur ICILABA	Mercredi 24 septembre à 14h00 ou 16h30 au choix (durée : env 15 min) Les cours de ce jour seront assurés normalement – Pôle Saint-Exupéry B6
	Musique de chambre	Mardi 9 septembre à 18h30 – Espace Béatrix (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

➡ Processus d'inscription

- Dépôt du dossier de préinscription complet
- Convocation à un « entretien d'orientation » pour le ou les instrument(s) demandé(s)
Le mercredi 3 septembre (9h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00) : l'horaire précis vous sera adressé par mail, après traitement de votre dossier.
Résultats communiqués via le site Internet de la Ville de Saintes **à partir du jeudi 4 septembre 17h00**. Ils seront également affichés à l'entrée du Conservatoire. En cas d'admission dans plusieurs classes instrumentales, nous vous remercions de contacter le secrétariat **au plus tard le vendredi 5 septembre à 14h00** afin de faire part de votre choix.
- **Pour les élèves ayant déjà une pratique instrumentale**, un test de niveau de formation musicale aura lieu le mercredi 3 septembre à partir de 13h30, l'horaire vous sera adressé par mail. Pour les élèves ayant commencé leur scolarité dans un conservatoire agréé, merci de joindre une attestation pour être dispensé de ce test.
- **L'emploi du temps du cours instrumental** sera fixé en concertation entre les familles et le professeur. Une réunion sera organisée afin de présenter l'année à venir et d'échanger avec le professeur sur les projets de la classe (cf. page 3-4).

➡ Modalités pédagogiques

En cas de forte demande, les élèves ayant suivi des cours d'éveil au sein de l'établissement seront prioritaires pour intégrer une classe instrumentale. Cependant, l'entretien d'orientation est obligatoire, l'enseignant peut, à l'issue de celui-ci, estimer que l'enfant n'est pas encore en mesure d'intégrer le cursus de formation.

Les pratiques collectives et la formation musicale, font partie intégrante du cursus pour tous les élèves et sont donc obligatoires. **Toute demande de dispense doit être motivée et déposée lors de l'inscription de l'élève**, ou au plus tard le **15 septembre**.

Le Brevet d'Études Musicales (fin de 2nd cycle) et le **Certificat d'Études Musicales** (fin de 3^{ème} cycle) sont obtenus grâce à la validation **des trois matières obligatoires de la formation** : instrument, formation musicale et pratique collective.

Pour inscrire votre enfant : [Préinscription musique \(à partir du CP\)](#)

Éveil (de la Petite Section au CP)	1 cours (de 30 min à 1h)			
Parcours découverte (CP/CE1 – GS selon places disponibles)	Découverte de 8 ou 9 instruments sur l'année (3 séances de 30 min par instrument)			
	Cursus diplômant (uniquement)			
Initiation instrumentale (possible en Grande Section et CP)	1 cours instrument (20 min) + 1 cours Éveil (si jamais suivi) ▼			
Cycle 1 / 1^{ère} et 2^{ème} années	1 cours instrument (30 min) + 1 cours « Récréa » (1h30) ▼			
Cycle 1 / 3^{ème} à 5^{ème} années	1 cours instrument (30 min) + 1 cours formation musicale (1h30) + 1 cours pratiques collectives ▼			
	Examen de fin de 1^{er} cycle ▼			
	Cursus diplômant renforcé*	Cursus diplômant*	Cursus non diplômant*	Formation continuée*
Cycle 2 / 1^{ère} et 2^{ème} années	1 cours instrument (40 à 50 min selon l'année dans le cycle)	1 cours instrument (40 à 50 min selon l'année dans le cycle)	1 cours instrument (40 à 50 min selon le profil)	
Cycle 2 / 3^{ème} à 5^{ème} années	Formation musicale : • tronc commun (1h) • 4 modules à valider dans le cycle (2 au choix + chant avancé + analyse écrite 12/20) 1 cours pratiques collectives ▼	Formation musicale : • tronc commun (1h) • 3 modules à valider dans le cycle (2 au choix + analyse écrite 10/20) 1 cours pratiques collectives ▼	Formation musicale uniquement tronc commun (1h) 1 cours pratiques collectives	Si validation du FM cycle 2.2 (mini 12/20) 1 cours instrument (30 min) 1 cours pratiques collectives (possible pendant 2 ans puis réinscription si <u>place disponible seulement</u>)
<i>* Possibilité de changer de cursus pendant le cycle</i>	Examens de fin de 2^{ème} cycle BEM (poursuite possible en cursus diplômant renforcé ou non diplômant) ▼	Examens de fin de 2^{ème} cycle BEM (poursuite possible en cursus non diplômant) ▼	Examen de fin de 2^{ème} cycle possible uniquement en instrument <i>Attestation de niveau (poursuite possible en formation continuée)</i>	

	Cursus diplômant	Cursus non diplômant	Formation continuée
Cycle 3 (1 à 2 ans)	1 cours instrument (1h) 1 cours Formation musicale (2h) 1 cours pratiques collectives ▼	Si validation du BEM (cycle 2) 1 cours instrument (1h) 1 cours pratiques collectives ▼	1 cours instrument (30 min) 1 cours pratiques collectives (cf. modalités ci-dessus)
	Examens de fin de 3^{ème} cycle CEM ▼	Examen de fin de 3^{ème} cycle possible uniquement en instrument <i>Attestation de niveau</i>	
Perfectionnement (2 ans)	1 cours instrument (1h) 1 cours pratiques collectives		

- **Hors-cursus** : Selon le profil de l'élève, il est possible de suivre uniquement un ou plusieurs cours de pratiques collectives.
- **Accompagnement pratique amateur** : il est proposé, dans la limite des places disponibles, de bénéficier d'1 à 10 séances instrumentales sur l'année scolaire en concertation avec le professeur.

👉 Horaires aménagés (CHAM)

Un dispositif CHAM vocale est mis en place dans les trois collèges publics de Saintes.

Les élèves des 3 établissements suivent une séance de chœur au sein du Conservatoire le mardi de 16h15 à 17h15.

En complément, aux **collèges Agrippa d'Aubigné et Edgar Quinet**, une professeure intervient de manière hebdomadaire pour une séance de technique vocale (1h) pendant la pause méridienne (mardi ou jeudi, jour à définir par le collège).

Disposition supplémentaire pour les élèves du **collège René Caillé** dans le cadre de la CHAM vocale : les élèves instrumentistes et danseurs seront libérés les mardis et vendredis de 15h à 17h. Cette organisation n'est possible que pour les élèves inscrits en cursus diplômant, le volume horaire libéré chaque semaine devant être réutilisé au sein du conservatoire.

Ce dispositif s'adresse aux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} des collèges Agrippa d'Aubigné et Edgar Quinet et aux élèves de tous les niveaux pour le collège René Caillé.

Les élèves désirant s'inscrire à la classe CHAM vocale devront justifier d'un parcours musical :

- Chant'école
- PEAC Roger-Pérat
- Cursus au conservatoire
- Pratique musicale dans une structure d'enseignement artistique

La participation au dispositif CHAM vocale dispense les élèves du conservatoire du module chant prévu en cycle 2 de formation musicale.

👉 Locations d'instruments

- La location est réservée en priorité aux **élèves débutants**.
- La location d'instruments est annuelle.
- **Restitution de l'instrument : 31 août au plus tard.**
- Contrat de location : après remise et vérification de l'état de l'instrument par le professeur, le **contrat à signer** sera envoyé par le secrétariat. En cas de changement d'instrument en cours d'année, la famille doit en informer le secrétariat.
- **Seuls les dommages liés à l'usure normale de l'instrument** seront pris en charge par le Conservatoire. L'emprunteur s'engage à déclarer au Conservatoire dans les **48 heures**, tout **sinistre** (accident, vol, disparition etc...) survenu sur un instrument mis à sa disposition. Le secrétariat vous informera de la procédure à suivre. Il est **interdit de procéder à la réparation** ou de faire réparer un instrument sans l'accord préalable du Conservatoire.



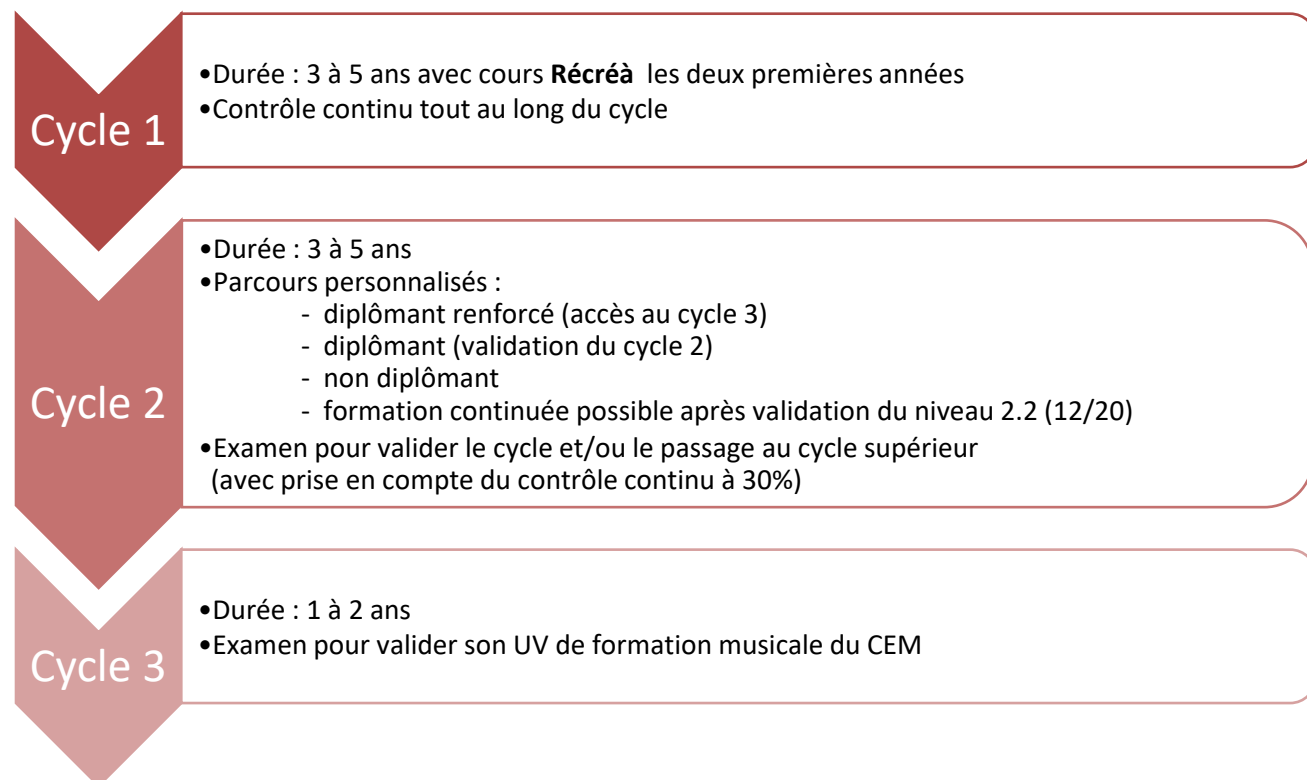
INFORMATIONS FORMATION MUSICALE

↳ Présentation du cursus de Formation Musicale (solfège)

Le cours de FM (formation musicale), a pour objet l'apprentissage du langage et des codes qui permettent de savoir entendre autrement, comprendre, écrire, interpréter, arranger, improviser, créer... et peu à peu être autonome dans une pratique musicale.

La Formation musicale a pour rôle de former le musicien à ressentir, comprendre la musique dans sa diversité et à en avoir une pratique vocale et instrumentale immédiate.

Elle est en lien avec les autres disciplines et propose un lieu d'expérimentation, d'expression et d'entraînement, ouvert sur les différentes esthétiques, la formation musicale permet donc à chaque élève d'acquérir une culture musicale large et ouverte.



↳ Les « Récréà »

Fruit d'une réflexion menée par les enseignants et dispensée au conservatoire depuis la rentrée 2012, cette nouvelle forme d'enseignement musical développe les liens entre la théorie et la pratique. L'utilisation de la voix, de l'approche corporelle et, surtout, de l'instrument a pour objectif de donner une dimension concrète et immédiate aux notions théoriques abordées lors du cours.

Cette approche a permis de regrouper, sur les deux premières années, l'enseignement de l'orchestre et de la formation musicale dans un seul cours de 1h30, dirigé par un binôme d'enseignants : 45 minutes de théorie et 45 minutes d'orchestre.

Le répertoire de chaque séance est élaboré en fonction des objectifs communs mais aussi en prenant en compte les spécificités de chaque instrument. Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, les élèves sont regroupés par département instrumental (vents, cordes, claviers).

Les cours Récréà se produisent en concert au moins une fois par an.

👉 Cycle 2

Trois parcours personnalisés sont possibles :

- **Diplômant renforcé (permet l'entrée en cycle 3)**

Tronc commun

- + Atelier chœur bisannuel est obligatoire
- + 4 modules à valider durant le cycle :
 - 2 modules obligatoires (Chant avancé et Analyse écrite, validation à 12/20)
 - 2 au choix

- **Diplômant (permet la validation du cycle 2)**

Tronc commun

- + Atelier chœur bisannuel est obligatoire
- + 3 modules à valider durant le cycle :
 - 1 module obligatoire (Analyse écrite, validation à 10/20)
 - 2 au choix

- **Non diplômant**

Tronc commun **uniquement** (avec maintien du temps de cours instrumental)

- + Atelier chœur bisannuel est obligatoire

Passage possible en formation continuée si validation du cycle 2.2 de FM (moyenne de 12/20 pendant le tronc commun)

Retour au parcours diplômant possible (2 ans minimum pour valider les modules choisis)

Sauf cas exceptionnel, les modules fonctionnent **par semestre** (septembre-février / février-juin), le choix se fait pour l'année entière lors de l'inscription, sous réserve des places disponibles.

Chaque élève qui le souhaite peut faire, en plus, des modules qui l'intéressent.

Les modules proposés :

- **Polyrythmie** (*effectif souhaité de 2 à 6 élèves*)

Les élèves viennent développer leur sens du rythme et consolider leurs acquis rythmiques. Ils peuvent s'amuser à dépasser leurs limites à l'infini et développer ainsi leur capacité à faire plusieurs choses à la fois. Ils pourront créer eux-mêmes des morceaux en polyrythmie et laisser libre cours à leur imagination. *Évaluation orale en fin de semestre.*

- **Déchiffrage instrumental** (*effectif souhaité de 2 à 5 élèves, amener son instrument / en priorité pour les 2.1 et 2.2*)

Ce module est fait pour ceux qui ne veulent plus jamais se perdre lors d'un déchiffrage en groupe. Il permet d'acquérir les outils nécessaires pour se débrouiller face à une nouvelle partition et met les élèves en situation de simplifier une partition pour pouvoir continuer à jouer avec les autres en gardant le tempo, même si la partition est trop difficile à jouer entièrement en déchiffrage. *Validation en contrôle continu sur le semestre.*

- **Soundpainting** (*effectif minimum 5 élèves, amener son instrument / ouvert à tous les élèves*)

Le soundpainting est une discipline mélangeant le jeu instrumental, vocal, gestuel et théâtral. Le « soundpainter » joue le rôle de chef d'orchestre grâce à un ensemble de signes et utilise les réponses des exécutants afin de composer une œuvre en temps réel. Dans ce module, l'élève pourra être l'exécutant et faire partie du groupe mais également le « soundpainter » et créer à son tour des œuvres uniques et originales. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

- **Initiation à la composition** (*effectif maximum 4 élèves / ouvert à tous les élèves*)

Apprendre à composer une ou plusieurs œuvres avec des outils simples et une méthodologie adaptée à chaque élève. Par petits groupes, les élèves pourront découvrir l'art de la composition en maniant les méthodes d'analyse, d'écoute et d'écriture tout en développant leur créativité. Cet atelier est destiné aux débutants comme aux élèves ayant déjà expérimentés la composition. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

- **Ecoute** (*effectif maximum 15 élèves*)

Ces séances permettent d'écouter des œuvres de différentes époques et d'enrichir sa culture musicale. Vous pourrez également aborder et reconnaître différentes formes d'écritures musicales.... *Validation en contrôle continu sur le semestre.*

- **Analyse écrite (validation obligatoire pour entrer en cycle 3)** (*ouvert exclusivement aux 2.4*)

Ce module approfondit toutes les notions théoriques apprises depuis la première année et les utilise pour comprendre une partition, son langage harmonique, l'époque à laquelle elle a été composée et le compositeur qui pourrait en être à l'origine. *Évaluation écrite en fin de semestre.*

- **Chant avancé (validation obligatoire pour entrer en cycle 3)**

(effectif maximum 12 élèves / ouvert à tous mais priorité aux 2.3 et 2.4 / durée 45min)

Il amène à explorer sa voix et à maîtriser les différentes techniques vocales grâce à la polyphonie, à travers un répertoire éclectique et mêlant tous les styles musicaux. *Évaluation par projet (audition, concert, enregistrement...).*

- **Initiation à la direction** (*effectif idéal de 4 à 8 élèves, maximum 10 élèves*)

Ce module vise à permettre aux élèves de découvrir un autre univers, la sensation de pouvoir tirer les ficelles du son pour obtenir un rendu propre à leurs émotions. Ils pourront y appréhender d'un côté le travail à la table et la gestion d'une répétition et de l'autre les techniques de base de direction. Ce module aboutira pour les deux ou trois dernières séances à la direction d'un petit ensemble. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

Module sur session : 5 samedis de 14h30 à 17h entre octobre à mars (calendrier à la rentrée)

↳ **Cycle 3**

L'entrée en cycle 3 se fait après validation du cycle 2 parcours diplômant renforcé mention AB (12/20).

La validation du cycle 3 se fait par un examen (écrit et oral) à l'issue d'1 ou 2 ans de formation selon avis du professeur.

Il faut obtenir la mention AB (12/20) pour valider l'UV de FM.

Le diplôme du CEM (Certificat d'Études Musicales) est décerné après validation des 3 unités de valeur :

- apprentissage de l'instrument
- formation musicale
- pratique collective

↳ **Cours Ados-Adultes**

Pour les adolescents débutants ou les adultes qui souhaitent parfaire leurs connaissances sans intégrer le cursus, des cours ados-adultes sont proposés (45min par semaine pour les débutants puis 1h par semaine pour les niveaux intermédiaires et avancés). Les notions abordées correspondent au 1^{er} cycle.



EMPLOI DU TEMPS - FM

👉 Cycle 1 (à partir du CE1)

Cycle et année dans le cycle	Mardi	Mercredi
1.1 Récréàclaviers <i>pour les élèves de claviers et guitare</i>		10h00 – 11h30 J. BARBREAU / E. BACHOUR Salle At. Choral (3 ^e étage)
1.1 Récréàcordes <i>pour les élèves de violon, alto et violoncelle</i>		9h15 – 10h45 S. CUQ / A. ROUX-BROCHARD Pôle St-Exupéry – salle A1
1.1 Récréàvents <i>pour les élèves vents et percussions</i>		9h00 – 10h30 H. GIBLIN / A. COTTA Pôle St-Exupéry – salle B6
1.2 Récréàclaviers <i>pour les élèves de claviers et guitare</i>		10h45 – 12h15 J. BARBREAU / E. BACHOUR Salle At. Choral (3 ^e étage)
1.2 Récréàcordes <i>pour les élèves de violon, alto et violoncelle</i>		10h – 11h30 S. CUQ / A. ROUX-BROCHARD Pôle St-Exupéry – salle A1
1.2 Récréàvents <i>pour les élèves vents et percussions</i>		10h45 – 12h15 H. GIBLIN / L. VERCHERE Pôle St-Exupéry – salle B6
1.1 Commun <i>pour les élèves non disponibles le mercredi</i>	17h15 – 18h00 H. GIBLIN Salle FM3	
1.2 Commun <i>pour les élèves non disponibles le mercredi</i>	17h15 – 18h00 S. CUQ Salle At. Choral (3 ^e étage)	

Cycle et année dans le cycle	Lundi	Mercredi
1.3	17h15 – 18h45 S. CUQ – At.Choral	13h15 – 14h45 J. BARBREAU – Salle FM1
		14h15 – 15h45 S. CUQ – At.Choral
1.4 / 1.5	17h15 – 18h45 S. PIERRE – Salle FM2	9h30 – 11h00 S. PIERRE – Salle FM2
		10h30 – 12h00 S. PIERRE – Salle FM2
		13h15 – 14h45 S. PIERRE – Salle FM2

FMC 1^{er} niveau : Jean Jaurès (lundi 16h15 à 17h00) / Léo Lagrange (jeudi 16h15 à 17h00) / FMC 2^{ème} niveau : jeudi 17h15-18h15 (Salle FM2)

👉 FM Ado/Adultes

Niveau débutant	Niveau intermédiaire	Niveau avancé
Mardi – 18h30 – 19h30 H. GIBLIN – Salle FM3	Mercredi – 18h30 – 19h30 J. BARBREAU – Salle FM1	Mardi – 18h45 – 19h45 J. BARBREAU – Salle FM1
FM chanteurs	Mercredi – 17h00 – 18h00	J. BARBREAU – Salle FM1

Cycle 2 (tronc commun et modules)

	TRONC COMMUN + Module Analyse : toute l'année
	Modules de septembre au 23 janvier / du 26 janvier à fin juin
	Modules et ateliers de septembre au 3 avril / du 27 avril à fin juin

	LUNDI			
	1 ^{ère} période		2 ^{ème} période	
	S. PIERRE – Salle FM2		S. PIERRE – Salle FM2	
18h15-19h15	TRONC COMMUN 2.1		TRONC COMMUN 2.1	
18h45-19h15	Module Écoute S. CUQ (At. Choral)		Module Écoute S. CUQ (At. Choral)	
19h15-20h15	TRONC COMMUN 2.2		TRONC COMMUN 2.2	
	MARDI			
	1 ^{ère} période		2 ^{ème} période	
	S. PIERRE – Salle FM2	J. BARBREAU – S. FM1	S. PIERRE – Salle FM2	J. BARBREAU – S. FM1
17h15-18h15	TRONC COMMUN 2.1	TRONC COMMUN 2.3	TRONC COMMUN 2.1	TRONC COMMUN 2.3
18h15-18h45	Atelier Chœur Bisannuel	Atelier Chœur Bisannuel	Module Polyrythmie	Module Soundpainting
18h45-19h45	TRONC COMMUN 2.2		TRONC COMMUN 2.2	
	MERCREDI			
	1 ^{ère} période		2 ^{ème} période	
	S. PIERRE – Salle FM2	J. BARBREAU – S. FM1	S. PIERRE – Salle FM2	J. BARBREAU – S. FM1
14h15-15h15	TRONC COMMUN 2.2	TRONC COMMUN 2.3	TRONC COMMUN 2.2	TRONC COMMUN 2.3
15h15-15h45	Atelier Chœur Bisannuel	Atelier Chœur Bisannuel	Atelier Chœur Carmina Burana	Module Composition
15h45-16h45	TRONC COMMUN 2.1		TRONC COMMUN 2.1	
15h45-16h30		Module Chant avancé		Module Chant avancé
18h00-18h30		Atelier Chœur Bisannuel		Atelier Chœur Carmina Burana
19h00-20h00	TRONC COMMUN 2.4		TRONC COMMUN 2.4	
20h00-20h30	Module Analyse écrite		Module Analyse écrite	
	JEUDI			
	1 ^{ère} période		2 ^{ème} période	
	S. PIERRE – Salle FM2		S. PIERRE – Salle FM2	
18h15-18h45	Atelier Chœur Bisannuel		Module 2 : Déchiffrage	
18h45-19h45	TRONC COMMUN 2.4		TRONC COMMUN 2.4	
19h45-20h15	Module Analyse écrite		Module Analyse écrite	
Module Initiation à la direction sur session : 5 samedis de 14h30 à 17h entre octobre à mars (calendrier à la rentrée)				

Atelier Chœur Bisannuel : obligatoire pour tous à partir du cycle 2 / de septembre jusqu'aux vacances d'avril
Concerts les 25 et 26 avril

Atelier Chœur Carmina Burana : du 27 avril jusqu'à fin juin
Chœurs d'adultes et chœurs CHAM et sur volontariat pour les autres élèves
Concerts les 26 et 27 juin ; avec orchestre symphonique

Cycle 3

Mercredi	17h00 – 19h00	S. PIERRE	Salle FM2
----------	---------------	-----------	-----------

Soutien

Cycle 1	Mardi - 18h00 – 18h30	H. GIBLIN	Salle FM3
Cycles 2 et 3	Mardi - 19h45-20h15	S. PIERRE	Salle FM2
Soutien vocal chœur ICILABA (collège/lycée) et cycle 3	Mercredi - 17h-17h30	A. MACRON	Salle Atelier Vocal

Manuels

Chaque élève doit avoir son livre **dès le premier cours** selon la liste ci-dessous :

- **Récréàclaviers 1 / Récréàvents 1** : Destination musique vol 1, édition Hit
- **Récréàclaviers 2 / Récréàvents 2** : Destination musique vol 2, édition Hit
- **Récréàcordes 1 et 2** : le manuel est fourni par les professeures au premier cours.
- **1.3** : Destination musique vol 3, édition Hit
- **1.4** : Jouons avec la FM volume 4
- **2.1** : Jouons avec la FM volume 5
- **2.2** : Jouons avec la FM volume 6
- **2.3** : Du Solfège sur la FM 440.5 (vol 5) Jean Marc Allermé : chant-audition-analyse **et** lecture-rythme
- **2.4** : Jouons avec la FM volume 8
- **CEM** : Jouons avec la FM volume 9
- **Ado-Adultes (débutant)** : à définir à la rentrée
- **Ado-Adultes (intermédiaire et avancé)** : pas d'ouvrage

Achat possible par l'APEC pour les adhérents (*cf. bon de commande à venir*)

Méthodes « Jouons avec la FM » disponibles sur : jouonsaveclafm.fr



EMPLOI DU TEMPS - PRATIQUES COLLECTIVES

	PRATIQUES COLLECTIVES	HORAIRES	LIEU	ENSEIGNANT
CORDES	Ensembles de guitares	Mercredi Cycles 1 et 2 : de 16h45 à 17h30 Fin cycle 2 et cycle 3 : de 17h30 à 18h30	Salle FM3 (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)	Recrutement en cours
	Ensemble à cordes junior	Vendredi de 17h30 à 18h30	Pôle Saint-Exupéry Salle A1	Stéphanie CUQ
	Orchestre de chambre	Samedi de 10h30 à 12h30	Pôle Saint-Exupéry Salle B6	Jean-Nicolas RICHARD
VOIX	Chœur ICILABA Primaires (à partir du CE1)	Mercredi de 14h15 à 16h00 *	Pôle Saint-Exupéry Salle B6	Céline CASTAÑO
	Chœur ICILABA Collèges et lycées	Mercredi de 14h45 à 16h30 * <i>Soutien vocal possible Mercredi 17h-17h30 (salle Atelier Vocal 3^{ème} étage Abbaye) avec Alice MACRON</i>		<i>* merci de garder libre le créneau de 14h30 à 16h30 pour les deux groupes en cas de répétitions ponctuelles communes</i>
	Atelier lyrique	Mercredi (18h-21h) et/ou Samedi (10h-13h) Planning à définir à la rentrée	Salle Atelier Choral (3 ^{ème} étage de l'Abbaye)	Alice MACRON
BOIS, CUIVRES, PERCUSSIONS	Orchestre d'harmonie mini (cycles 1.3 et 1.4)	Vendredi de 17h30 à 18h30	Pôle Saint-Exupéry Salle B6	Cyrille GAULTIER
	Orchestre d'harmonie junior (cycles 2.1 et 2.2)	Jedi de 17h30 à 19h		Ludovic BOUGOUIN
	Orchestre d'harmonie (à partir du cycle 2.3)	Vendredi de 18h45 à 20h30		Cyrille GAULTIER
PIANO	Atelier de piano collectif	Jedi Cycle 1 : de 17h30 à 18h30 Cycle 2 : de 18h30 à 19h30	Pôle Saint-Exupéry Salle B2	Sabine LABUSSIÈRE
AUTRES	Musique de chambre	A définir à la rentrée	Lieu à définir	Cyrille GAULTIER
	Atelier musiques actuelles À partir du cycle 2	Mardi Groupe 1 : de 18h00 à 19h00 Groupe 2 : de 19h00 à 20h30	Pôle Saint-Exupéry Salle B3	Aline COTTA

En complément, certains professeurs proposent des ensembles de classes de manière hebdomadaire ou sur projets.

ADHÉSION APEC 2025-26

L'association a pour but de :

- constituer un lien entre les parents, les élèves et tous les intervenants du conservatoire
- vous représenter auprès du Conservatoire, de sa Direction et de la Mairie ainsi qu'au conseil d'établissement
- améliorer les conditions d'enseignement, horaires et lieux
- participer à la vie du conservatoire par le biais d'animations diverses (goûters, repas lors des générales des grandes manifestations, fêtes, spectacles, animations, stages, déplacements éventuels, ...)
- obtenir des tarifs préférentiels auprès des partenaires (Blanchard Musique et Liberty Dance)



NOUVEAU L'association peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons.

Contact : apecsaintes@outlook.fr

RÈGLEMENT

Le montant de l'adhésion est de **10 euros par famille.**

Vous pouvez régler :

- par HelloAsso : <https://bit.ly/4kGuCE5> ou QR CODE
- par chèque à l'ordre de l'APEC en remplissant le formulaire ci-dessous

=> Afin de faciliter le traitement par les bénévoles de l'APEC, merci de privilégier le paiement par HelloAsso

A SAVOIR

L'APEC fonctionne et vous propose ses services uniquement grâce à ses bénévoles. L'APEC a besoin de bénévoles et d'adhérents pour continuer d'exister et défendre les intérêts des usagers

BULLETIN POUR LES ADHÉSIONS PAR CHÈQUE

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Elève 1 Nom Prénom

Instrument

Elève 2 Nom Prénom

Instrument

Elève 3 Nom Prénom

Instrument

Elève 4 Nom Prénom

Instrument

Elève 5 Nom Prénom

Instrument

POUR LES ELEVES INSCRITS EN DANSE



Les spectacles et projets des classes de danse sont des événements importants que l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC) soutient, notamment en ce qui concerne la tenue vestimentaire des élèves. Les costumes relevant des spectacles sont principalement financés par la Ville, qui en reste propriétaire mais une participation forfaitaire est demandée à chaque famille en complément, selon un tarif établi sur proposition du conseil pédagogique Danse du conservatoire. N'hésitez pas à vous rapprocher du professeur de votre enfant si vous aviez des questions à ce sujet.



Pour les spectacles 2025/2026 et en fonction du cycle auquel appartient votre enfant, la participation demandée aux familles par enfant, quel que soit le nombre de disciplines pratiquées, sera la suivante :



RÈGLEMENT

- 20 € pour les classes Éveil et Initiation
- 30 € pour les élèves du cycle 1
- 40 € pour les élèves du cycle 2
- 50 € pour les élèves du cycle 3

Vous pouvez régler par HelloAsso (<https://bit.ly/3ZbDI8v> QR code ci-dessus) ou par chèque à l'ordre de l'APEC en remplissant le formulaire ci-dessous.

=> Afin de faciliter le traitement par les bénévoles de l'APEC, merci de privilégier le paiement par HelloAsso

BULLETIN POUR LES RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

- ☐ Eveil / Initiation / Hors cursus = 20€
- ☐ Cycle 1 = 30€
- ☐ Cycle 2 = 40€
- ☐ Cycle 3 = 50€

COMMANDE DE MANUELS FM 25/26

Uniquement pour les familles ayant souscrit une adhésion ICI.

RÈGLEMENT

Par HelloAsso: <https://bit.ly/43GO6lK> ou QR code

Par chèque à l'ordre de l'APEC avec le tableau ci-dessous complété

Merci de privilégier les règlements par HelloAsso pour faciliter le travail des bénévoles



BULLETIN POUR LES RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE

Nom

Prénoms des élèves

Indiquez la quantité dans le carré

24.5€

Récréavents 1 / Récréaclaviers 1

Destination musique vol. 1 - Chaussebourg Le Guen Garley

26€

Récréavents 2 / Récréaclaviers 2

Destination musique vol. 2 - Chaussebourg Le Guen Garley

26€

Cycle 1.3

Destination musique vol. 3 - Chaussebourg Le Guen Garley

26€

Cycle 1.4

Jouons avec la FM vol. 4 - Pierre

26€

Cycle 2.1

Jouons avec la FM vol. 5 - Pierre

26€

Cycle 2.2

Jouons avec la FM vol. 6 - Pierre

30.3€

Cycle 2.3

Du solfège sur la FM 440.5 vol. 5 - Allerme (vol. chant et vol. lecture)

26€

Cycle 2.4

Jouons avec la FM vol. 8 - Pierre

26€

Cycle 3/CEM

Jouons avec la FM vol. 9 - Pierre

Merci de joindre un chèque du montant total, il sera encaissé uniquement à la livraison des ouvrages.

Tarifs année scolaire
2025 - 2026
délibération n°2024-168



SAINTES
CONSERVATOIRE
MUSIQUE ET DANSE



	TARIFS ANNUELS SAINTES									TARIFS ANNUELS EXTERIEUR*
	QF1 inférieur ou égal à 400	QF2 de 401 à 600	QF3 de 601 à 800	QF4 de 801 à 1000	QF5 de 1001 à 1300	QF6 de 1301 à 1600	QF7 de 1601 à 1800	QF8 de 1801 à 2000	QF9 supérieur à 2000	
Droit d'inscription par dossier	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	24 €
ENFANTS										
Éveil / Initiation danse / Parcours découverte	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	168 €
Initiation Musique (cours instrumental + éveil musical offert)	35 €	50 €	65 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	231 €
Forfait Musique (cours instrumental + formation musicale + pratiques collectives incluses) ou formation continuée	70 €	130 €	180 €	230 €	280 €	320 €	340 €	355 €	370 €	525 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	168 €
Forfait Danse	90 €	110 €	130 €	155 €	180 €	200 €	220 €	235 €	250 €	357 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	50 €	70 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	200 €	315 €
ADULTES										
Forfait Musique (instrument ou chant + formation musicale + pratiques collectives incluses)	200 €	230 €	280 €	360 €	440 €	480 €	500 €	520 €	540 €	630 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	210 €
Accompagnement pratique amateur (1 à 10 séances sur l'année scolaire)	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	210 €
Forfait Danse	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	240 €	270 €	300 €	420 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	75 €	90 €	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	230 €	336 €

2ème inscription dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : - 35 %

3ème inscription et suivantes dans une même famille (par ordre d'âge décroissant): - 50 %

2ème activité (la moins chère) : - 35 %

3ème activité (la moins chère) : - 50 %

Les droits, payables en une ou plusieurs fois, sont dus pour l'année entière (cf. Règlement intérieur pour les cas particuliers).

* Possibilité d'appliquer le tarif SAINTES en cas de conventionnement de la commune d'habitation. Certaines communes versent des aides financières aux familles pour accompagner la pratique artistique. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour toute information complémentaire. **Pour l'année 2025-2026, les communes de Chaniers et Les Gonds sont conventionnées.**

Tarifs location année scolaire 2025 - 2026
délibération n°2024-168

	TARIFS SAINTES	TARIFS EXTERIEUR
LOCATIONS D'INSTRUMENTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE		
CLARINETTE	130 €	168 €
COR	130 €	168 €
CORNET	130 €	168 €
FLUTE	130 €	168 €
HAUTBOIS / COR ANGLAIS	130 €	168 €
SAXOPHONE	130 €	168 €
TROMPETTE	130 €	168 €
VIOLON OU ALTO	130 €	168 €
VIOLONCELLE	130 €	168 €
XYLOPHONE	130 €	168 €